



## Indivision rachat et frais

Par **maxelle33**, le **04/06/2008** à **16:08**

bonjour,j'ai acheté une maison en indivision 50/50 avec mon concubin il y a 11 ans,séparée depuis un an,il occupe la maison.Je souhaite aujourd'hui lui racheter sa part et il est d'accord.Dois je retourner vivre dans la maison avant le rachat pour échapper aux plus values?qui va payer les frais de notaire?a combien s'élèvent ils?celui qui revend sa part va t il payer des plues values?la maison est estimée 230000e,comment procéder,j'ai entendu parler de licitation,merci pour votre réponse

Par **novice43**, le **04/06/2008** à **20:28**

bonjour,

Prenez un rendez vous de principe chez un notaire. Il existe peut etre dans votre département des consultations gratuites chez eux. Il vous suffit de vous adresser à la chambre départementale des notaires de votre département pour connaître les permanences.

Quel est votre département ?

cordialement,

Par **maxelle33**, le **04/06/2008** à **22:47**

département 33,j'ai pris effectivement contact avec info droit,ainsi qu'avec la chambre des

notaires,mais il y a de l'attente!!merci de m'avoir répondu,cordialement,maxelle